

Introduction

Girolamo Ramunni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/594>

DOI : 10.4000/histoire-cnrs.594

ISSN : 1955-2408

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 novembre 2004

ISBN : 978-2-271-06249-9

ISSN : 1298-9800

Référence électronique

Girolamo Ramunni, « Introduction », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 11 | 2004, mis en ligne le 06 novembre 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/594>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Comité pour l'histoire du CNRS

Introduction

Girolamo Ramunni

- 1 Tous les laboratoires, toutes les institutions où s'effectuait la recherche scientifique en France n'avaient pas été regroupés au sein du CNRS en octobre 1939. Certes, le Centre national de la recherche scientifique appliquée (CNRSA) était présenté comme l'héritier de l'Office des inventions et le CNRS comme la branche issue de la Caisse nationale de la recherche scientifique. Si le Laboratoire de la synthèse atomique d'Ivry fut mis sous la tutelle du CNRS, si le groupe des laboratoires de Bellevue rejoignit dans un même organisme l'Institut de recherche et d'histoire des textes, le CNRS abandonna le 1^{er} janvier 1940 sa tutelle du Palais de la découverte, désormais directement rattaché à l'Éducation nationale, alors qu'il acceptait le rattachement de l'Institut de biométrie humaine, créé, il est vrai, par Henri Laugier pour la Compagnie des chemins de fer de l'État et transféré, en mai 1940, à l'Institut d'orientation professionnelle, dirigé par Henri Piéron. Il jugeait bon de se rattacher l'Institut de la nutrition qui demandait que l'on établisse aussi des relations avec d'autres ministères que celui de l'Éducation nationale auquel était rattaché le Centre, comme les ministères de la Production, de la Santé publique et de l'Agriculture. Il héritait du Comité scientifique de la France d'Outre-Mer qui, créé à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937, avait été rattaché au Conseil supérieur de la recherche scientifique. Mais le CNRS n'avait pas, par exemple, la tutelle ni de l'Institut Pasteur, ni de l'Institut d'optique ni du Laboratoire central des industries électriques. Bref, des champs importants dans le domaine de la recherche technique, celle qu'on appelait encore la science appliquée suivant une distinction née au début du XIX^e siècle, lui échappaient alors qu'il aurait dû coiffer, selon le législateur de 1939, le champ de la science pure et celui de la science appliquée.
- 2 La période de Vichy ne facilita pas non plus la coordination de la recherche par un organisme unique, car avec la naissance de l'Institut national d'hygiène ou du Centre national d'études des télécommunications, les créations de nouveaux organismes de recherche semblaient correspondre au désir de voir se développer certaines filières techniques. L'après-guerre suivit une logique semblable, avec la confirmation des organismes existants et la création de nouveaux, comme le CEA.

- 3 À la Libération, plus que la perspective d'un organisme unique couvrant l'ensemble de la recherche, c'est plutôt la question de la coordination qui se posait. On voulait éviter les doublons, on voulait rationaliser l'organisation de la recherche de sorte que chaque organisme ait son champ de recherches à développer. Pour réaliser cette coordination, on prévoyait la création d'un Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique. C'est en son sein qu'auraient dû être fixées les priorités, confiées aux divers organismes existant pour leur mise en œuvre. Ce projet fut défendu par Maurice Thorez, mais ce conseil ne fut pas créé, à cause de l'opposition de certains centres techniques, comme le Centre technique de l'horlogerie ou le celui du machinisme agricole. La sortie des communistes du gouvernement mit alors un point final à ce projet, du moins dans un premier temps.
- 4 Frédéric Joliot avait travaillé dans cette perspective. Lors de la séance du conseil d'administration (CA) du 19 décembre 1944, alors que la guerre n'est pas encore terminée, il décrit le rôle qui pourrait revenir au CNRS : « Déjà les savants et chercheurs les plus représentatifs de la science française (au nombre de deux cents environ) ont été pressentis à l'effet de prêter leur collaboration au CNRS... Ces savants associés par sections suivant la dominance de leurs compétences formeront un grand comité directeur où tous les domaines de la science pure et appliquée seront représentés [...] »¹. C'est le prélude à la création du Comité national de la recherche scientifique qui peut être vu comme une émanation, pour la science fondamentale, du Conseil qui n'avait pas vu le jour.
- 5 La coordination restait néanmoins un problème important. En 1946, le CA revint sur cette question. Frédéric Joliot indiquait que cette coordination entre les organismes de recherche était en bonne voie de réalisation. Le Centre avait demandé la création, dans les ministères où existent des services de recherche, de conseils supérieurs de recherche, où le Centre serait largement représenté. Ainsi, au ministère des Colonies, comme à la Défense nationale, fonctionnait déjà un Conseil supérieur de la recherche coloniale, dont le directeur du Centre est l'un des vice-présidents. En ce qui concerne le Commissariat à l'énergie atomique, la coordination s'effectua d'une manière particulière. Dans le texte qui créa l'organisme, la participation du CNRS n'était pas indiquée ; mais l'organisation en est telle, que le Commissariat est contraint, pour exécuter son programme, d'être en contact très étroit aussi bien avec le Centre qu'avec d'autres services, tels que le service des Mines.
- 6 Cette coordination au niveau des organismes était-elle suffisante ? Ce n'était pas l'opinion de Frédéric Joliot, qui déplorait qu'une telle coordination n'existât pas à un niveau supérieur. Il y aurait eu, à son avis, grand intérêt à la création « d'une commission supérieure, composée de techniciens, qui serait appelée à fixer l'ordre de priorité des réalisations à entreprendre »².
- 7 On voit bien que Frédéric Joliot, et avec lui les scientifiques qui l'aidaient dans la direction et la gestion du CNRS, pensaient à une coordination qui lierait chaque organisme de recherche au ministère, dont il pourrait devenir une sorte de centre technique, et à rassembler au sein du CNRS ce qui relève de la science fondamentale, donc proche de l'éducation nationale et de l'Université. De plus, il fallait éviter les doublons et les concurrences inutiles. L'affectation devait être conçue de manière rationnelle, évitant de faire du CNRS l'organisme de rattachement des centres de recherche de tout type. Partisan de cette logique, Georges Teissier transféra, par exemple, la tutelle du Laboratoire du feu au ministère de l'Intérieur en 1947.

- 8 Au milieu des années 1950, avec la création du Conseil supérieur de la recherche scientifique et technique, le vœu de l'immédiat après-guerre sembla se concrétiser. À peine créé, on lui demanda un rapport en vue de préparer le chapitre sur la recherche du troisième Plan (pour la période 1957-1961). Une transition s'était ainsi produite : à la rationalisation se substituait la planification des recherches à développer dans les années couvertes par le Plan. C'est ce qui fut dit, dans le langage de l'époque, avec la distinction entre la bonne administration « des personnes et des choses [qui] implique division, séparation³ » et l'organisation efficace de la recherche qui « implique possibilités constantes de collaboration par regroupement autour d'un même sujet : échanges d'hommes, d'informations et de matériels d'équipe à équipe, qui doivent pouvoir être réalisés malgré les cloisons administratives⁴ ». Et pourtant, le reste du rapport ne parvint pas à modifier la perspective de rationalisation et, encore une fois, la nécessité d'harmonisation sembla prédominer. Le seul obstacle restait l'administration qui ne permettait pas cette concertation, qui aurait dû être dévolue à un organisme unique.
- 9 Il est intéressant de noter que, dans ce rapport, le CNRS et l'Université sont considérés comme les seuls organismes s'occupant de recherche fondamentale, avec l'Institut national d'hygiène qui, quant à lui, s'occupe d'un domaine limité qui lui est réservé : la santé.
- 10 Le chemin à parcourir de la simple harmonisation à la création de laboratoires en commun avec d'autres institutions de recherche n'a pas été simple. En ce qui concerne le CNRS et l'Université, il a fallu passer de la pratique de l'aide individuelle à des professeurs et des laboratoires propres à l'idée de laboratoire associé et de laboratoire mixte. Quant aux autres organismes, le changement a été encore plus important car il a impliqué la reconnaissance de l'impossibilité de définir des frontières entre champs de recherche, et donc de l'indispensable collaboration. Trop soumise aux distinctions disciplinaires dominantes dans les universités et inspirées de la philosophie positiviste d'Auguste Comte, la collaboration entre organismes passa d'une vision hiérarchique des savoirs à une vision plus « égalitaire » qui imposait la pluralité des points de vue et la nécessité d'abolir les distinctions pour s'occuper des zones de contact entre visions communes indispensables d'un même phénomène ou d'un même problème. En d'autres termes, il fallait admettre que la rationalisation, si elle est un préalable, passe aussi plus par la collaboration entre organismes que par le rattachement de tel centre à tel ou tel autre organisme. On reconnaît ainsi que des cultures d'organismes divers peuvent s'enrichir mutuellement dans le traitement de certains champs d'investigation.
- 11 Pour montrer à quel point toute collaboration implique un changement des modes de perception de la structure de la connaissance, le dossier qui suit traite de trois exemples. Le premier concerne la collaboration entre le CNRS et le CEA. Cela semblait aller de soi dans l'opinion de Frédéric Joliot, ou, du moins, ne pas poser de problèmes insurmontables. Notons qu'au début, et toujours dans cet esprit de rationalisation déjà évoqué, le CNRS avait cédé au CEA les brevets pris par l'équipe de Frédéric Joliot. Christian Ngô et Elisabeth Stibbe nous parlent de cette collaboration qui, dans un domaine où l'équipement lourd est important, est allé jusqu'à la création de laboratoires communs autour d'instruments importants, comme le Ganil à Caen. Si la collaboration avec l'Université a été une constante dans l'histoire du CNRS, il est intéressant de voir quel partenariat a été construit avec une institution de formation « atypique » dans le paysage français : la Fondation nationale des sciences politiques. Gérard Grunberg nous décrit les phases de cette collaboration. La troisième contribution est celle de Philippe

Lazar qui a dirigé l'Inserm de 1982 à 1996. à plusieurs reprises, dans les documents d'archives concernant la science en France, le CNRS est associé à l'INH/Inserm.

- 12 Aujourd'hui, la place des laboratoires mixtes est importante au CNRS. Cette collaboration étroite avec l'Université, avec les autres organismes de recherche, avec les entreprises montre aussi l'un des rôles du CNRS dans le système de recherche français : apporter aux diverses composantes de la recherche en France un soutien non seulement en hommes et en moyens, mais surtout une expertise sur la manière dont la recherche est conduite, évaluée et peut être « dirigée » de manière efficace. Bref, de ce fait, le CNRS apporte à ses partenaires une expertise unique dans le monde de la recherche.

NOTES

- 1.Séance du CA du 19 décembre 1944 (archives du CNRS, Gif-sur-Yvette).
- 2.Séance du CA du 16 novembre 1945 (archives du CNRS, Gif-sur-Yvette).
- 3.III^e Plan (1957-1961).
- 4.*Ibid.*

INDEX

Mots-clés : CNRS, recherche, organisme, laboratoire, laboratoires mixtes

AUTEUR

GIROLAMO RAMUNNI

Girolamo Ramunni est professeur d'histoire des sciences à l'université de Lyon II. Il est le rédacteur en chef de La Revue pour l'histoire du CNRS. Il est responsable de l'action concertée incitative « Cultures et sociétés dans le développement durable » auprès du ministère délégué à la Recherche.